

Licence Compétences en Réseau (LCeR)

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Mention Licence de Chimie

Année universitaire 2026-2027

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

❖ **Organisation du diplôme**

La licence Compétences en Réseau mention Chimie conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS). Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant suivant le référentiel de compétences présenté en annexe 1.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre, sauf exceptions où une compétence n'est travaillée que sur un semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

❖ **Des jurys et de leurs missions :**

Un jury de semestre est un jury de positionnement. Il valide les notes des éléments constitutifs et des UE des semestres qui se sont achevés et les communique aux étudiants. Il ne valide pas de résultats. Le relevé de note semestriel est provisoire.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences, l'année et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année avec possibilité de rattrapage de l'année, d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).



❖ Processus de validation :

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Le calcul de cette moyenne pour chaque EC est défini en annexe 2.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant repasse les éléments qui ne sont pas validés selon les règles définies pour chaque EC en annexe 2.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation). La validation de l'année valide automatiquement l'ensemble des niveaux de compétence associés à l'année.

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

❖ Capitalisation

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou SAE) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

❖ Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure

ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

❖ **Les bonus**

Les activités bonus obtenues au travers d'un engagement sportif, culturel ou citoyen sont listés ci-dessous et appliquées à la moyenne annuelle.

Ces activités bonus sont :

- soit une activité sportive pratiquée dans le cadre de l'Université, la note est alors établie par le service des sports.
- soit un stage effectué par l'étudiant, le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance)
- soit le suivi d'écopiliers dans le cadre de l'AFEV et l'évaluation se fera avec la présentation d'un rapport et d'une soutenance orale
- soit un bonus obtenu en suivant l'Atelier « Trouver sa Voix ». La note sera établie par l'équipe pédagogique.
- soit un engagement étudiant reconnu dans le dispositif R2E ([Reconnaissance de l'Engagement Étudiant](#)).

En cas d'enjambement, le bonus s'applique sur l'année d'études la plus faible. Lorsqu'un étudiant bénéficie de plusieurs bonus, seule la note de bonus la plus élevée est retenue.

Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus (CFVU du 31 mars 2023).

Le taux maximal de bonus est de 2,5/100 ou 5/100 en fonction d'une volumétrie par activité.

Il est noté $T_{\max}$.

La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%

Le taux bonus est fonction de la note maximale sur 20, notée $N_{\max}$, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule :

$$B = \text{Taux de bonus} = \left(\frac{N_{\max} - 10}{10} \right) \times T_{\max}$$

avec $T_{\max} = 2,5\%$ ou $T_{\max} = 5\%$

La moyenne M_b de l'étudiant, pondérée par le bonus, résulte du calcul suivant (avec U_i la note obtenue au niveau de compétence et C_i le nombre de crédits pour ce niveau) :

$$M_b = \frac{\sum_i (U_i \times C_i)}{60} \times (1 + B)$$

Si $M_b \geq 10$, les crédits correspondants à l'année sont obtenus. Soit 60 ECTS.

❖ **Progression dans le parcours :**

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (Ajourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut avoir le statut AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des

modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

❖ **Étudiants inscrits en Préparation Licence**

Les étudiants inscrits en Préparation Licence sont soumis à un contrat pédagogique individualisé établi entre l'étudiant et le directeur d'études, sur délégation du Président, au début de chaque semestre (semestre 1 et semestre 2). Ce contrat définit les EC et/ou parties d'EC suivies et évaluées au cours du semestre. Ces évaluations suivent les mêmes règles que celles décrites pour la mention, en session 1 comme en session 2. Dans ce contexte :

- Les EC et les crédits (ECTS) correspondants, sont acquis par obtention d'une note supérieure ou égale à 10 à l'EC ou par compensation au sein de l'UE semestrielle.
- Aucun résultat ne sera calculé à l'année.
- Les étudiants ne pourront pas bénéficier de la majoration liée à une activité bonus au cours de l'année Préparation Licence. Toutefois, cette majoration pourra être conservée et valorisée lors du calcul du résultat à l'issue de la première année de Licence.

A l'issue de l'année de Préparation Licence, les étudiants poursuivent en 1ère année de Licence et ce quelles que soient les notes obtenues dans les EC en Préparation Licence (pas de redoublement possible). Tout EC validé, et toute UE validée en Préparation Licence est capitalisée. Au cours de l'année de Licence, les étudiants suivent les EC ou parties d'EC nécessaires à la validation de l'année selon la maquette et les règles définies pour la mention.

Toutefois, si un étudiant fait le choix (en accord avec son directeur d'études) de suivre l'ensemble des EC d'un semestre et/ou de l'année, les calculs des résultats des UE semestrielles, des niveaux de compétences et de l'année seront effectués selon les mêmes règles que celles précédemment décrites pour la Licence XXX. Si l'étudiant valide son année de L1, il pourra s'inscrire en deuxième année de Licence.

❖ **Gestion des absences :**

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0 dans les règles de calcul fournies en annexe.

❖ **Sessions d'examens :**

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral ou prend la forme d'une seconde session d'examens dans les autres cas. Seules les SAÉ peuvent ne pas offrir de seconde chance.
- Les dates des sessions d'examens sont communiquées aux étudiants en début d'année avec le calendrier pédagogique.

❖ **Modalités de contrôle des connaissances :**

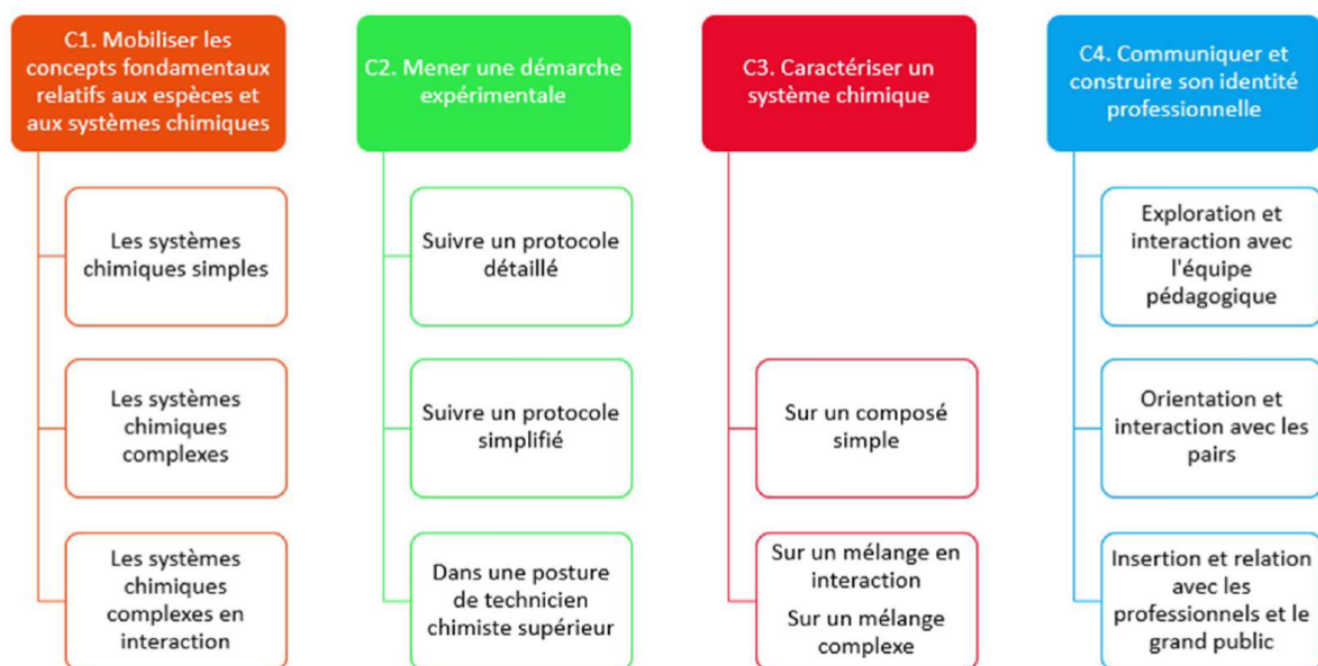
Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation (type d'évaluation (CC, TP, EX, ...), durée des épreuves, ...).

❖ **Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial**

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un étudiant relevant d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études.

Les SAE ne sont pas substituables.

Annexe 1 : Référentiel de compétences



- en portant un regard critique sur les limites du modèle
- en utilisant les outils adaptés à la problématique
- en justifiant systématiquement sa démarche

- Développer son esprit critique
- Décrire et représenter une structure chimique
- Mobiliser les savoirs et les concepts liés aux systèmes chimiques simples

- Identifier les données pertinentes du problème
- prévoir le déroulement d'une réaction chimique

- Connaître, choisir, utiliser les savoirs et les concepts liés aux systèmes chimiques complexes en interaction
- Accepter la coexistence de plusieurs modélisations
- prévoir le déroulement d'une succession de réactions chimiques

SAE	MATH	ANGLAIS	CHIMIE	PHYSIQUE	Projets	Méthodologie	Option	Stage
☐	☒	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐

- en adoptant une stratégie expérimentale adaptée au projet
- en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, de déontologie
- en respectant le cahier des charges
- en portant un regard critique sur les résultats

- Recueil de données
- Formulation des problèmes
- Plan d'actions proposées et planification
- Evaluation et réajustements
- Analyse

- Identifier et confronter les sources de connaissances
- Utiliser les outils du domaine scientifique
- Appliquer les règles HS de base
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et évaluer ses limites de validité
- identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental

- Appliquer la prévention des RSH
- Utiliser les principales techniques de synthèse et de caractérisation
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental
- Rechercher l'information détaillée, des ressources bibliographiques

- Intégrer les règles de prévention des RHS à un projet
- s'intégrer dans un projet
- identifier les différentes étapes d'une démarche expérimentale
- mettre en place et mener en autonomie une stratégie expérimentale

[illegible]

C3. Caractériser un système chimique

- en adoptant un raisonnement scientifique
- en mettant en œuvre des démarches rigoureuses
- en utilisant les méthodes d'analyse adaptées
- en utilisant les outils numériques adaptés en présentant un projet adapté à son contexte personnel

Domaines de ressources

Situations professionnelles

- Analyse de systèmes chimiques

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

sur un composé simple

- utiliser le matériel et les méthodes de base
- exploiter les logiciels d'acquisition et d'analyse de données

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

sur un mélange simple et un composé complexe

- utiliser le matériel et les méthodes avancées
- utiliser les logiciels d'acquisition et l'analyse de données

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

sur un mélange en interaction sur un mélange complexe

- mettre en œuvre une caractérisation multitechnique

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

C4. Communiquer et construire son identité professionnelle

- en construisant des écrits et des oraux fondés scientifiquement
- en adaptant la forme et le fond du discours à ses objectifs et à son public
- en s'appuyant de façon pertinente
- en exploitant les outils de communication adaptés
- en présentant un projet adapté à son contexte personnel
- en s'inscrivant dans une démarche de formation tout au long de la vie
- en développant son réseau
- en s'adaptant au contexte national et international
- en tenant compte des enjeux du numérique

Domaines de ressources

Situations professionnelles

- orientation / réorientation
- recherche d'emploi/stage
- poursuite d'études

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

Exploration et interaction avec l'équipe pédagogique

- expliciter ses compétences à travers un e-portfolio de présentation
- prendre conscience de l'impact de la formation sur les évolutions professionnelles
- identifier les compétences attendues et les valeurs partagées dans les métiers envisagés
- prendre conscience de l'internationalisation des relations professionnelles
- Présenter des résultats expérimentaux
- Communiquer en anglais notamment sur les domaines de la chimie

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

Orientation et interaction avec les pairs

- Communiquer en anglais en particulier dans les domaines de la chimie
- présenter les résultats expérimentaux
- Formaliser ses outils numérique de TRE en lien avec son projet
- Définir les orientations de sa veille professionnelle numérique selon son secteur d'activité

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

Insertion et relation avec les professionnels et le grand public

- présenter son parcours de formation, ses acquis, ses expériences avec pertinence
- intégrer les caractéristiques (posture, vocabulaire, gestes professionnels) du métier visé
- analyser une offre de formation / une offre d'emploi
- Présenter des résultats expérimentaux
- Communiquer en anglais notamment sur les domaines de la chimie

SAE MATH ANGLAIS CHIMIE PHYSIQUE Projets Méthodologie Option Stage

Annexe 2 : Tableaux d'évaluations des EC

LICENCE 1^{ère} année

Semestre 1 Parcours Chimie

UE1.1 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (8 ECTS)						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Mathématiques (MATH1)	A. El Mazouni	4	Session 1	Sup((C1+2C2+3E1)/6, E1) E1 note de session 1	2h	réduction de 1/4 d'épreuve
			Session 2	Sup((C1+2C2+3E1)/6, (C1+2C2+3E2)/6, E1, E2) E2 note de rattrapage	2h	réduction de 1/4 d'épreuve
Chimie (CHIM1)	N. Thouvenot	4	Session 1	EX L'examen porte sur l'ensemble du programme chimie orga (CO) + chimie génée (CG). note = (CO+CG)/2	EX: 1h30	1/3 Temps supplémentaire à prévoir au planning
			Session 2	EX L'examen porte sur l'ensemble du programme chimie orga (CO) + chimie génée (CG). note = (CO+CG)/2	EX: 1h30	1/3 Temps supplémentaire à prévoir au planning

UE2.1 : Mener une démarche expérimentale (14 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Physique (PHYS1)	S. Lecomte	4	Session 1	EX1	EX1=1h30	1/3 supplément aire à prévoir si en salle annexe.
			Session 2	Max(EX1 ; EX2)	EX2=1h30	1/3 supplément aire à prévoir si en salle annexe.
Méthodologie des expérimentations en Sciences (MES)	MES Chimie : MH Chambrier MES Physique : D. Hector MES Biologie : M. Culot	5	Session 1	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec CCC (Chimie) Moyenne pondérée des évaluations réalisées au cours du semestre CCP (Physique) Moyenne pondérée des évaluations réalisées au cours du semestre CCB (Biologie) = Sup(EV1, 0.35 CC + 0.65 EV1) avec CC = Moyenne des notes de TP et EV1: Contrôle sur table	CCC 1h CCB : Contrôle continu (pas d'épreuve à prévoir)	1/3 supplément aire à prévoir si en salle annexe
			Session 2	1/3CCC+1/3CCP+1/3CCB avec CCC est conservée si CCC ≥ 10 Sinon, Examen écrit - durée 1h CCP est conservée si CCP ≥ 10 Sinon, Examen écrit CCB est conservée si CCB ≥ 10 Sinon Examen écrit en Session 2	CCC :1h CCP : Examen écrit de 45min CCB : Examen de 45 minutes à prévoir	1/3 supplément aire à prévoir si en salle annexe
Biologie Cellulaire et Moléculaire (BCM)	V. Buée	5	Session 1	2/3*EX1+1/3*TP TP = (CC TP + 2*exam1 TD-TP)/3 EX1 : devoir sur table de 2h (1h30 pour exam cours et 30 min pour exam1 TD/TP), TP constitué de notes de colles, travaux d'observation et participation... (CC TP) + exam1 TD/TP	EX1=2h.	Tiers-temps supplémentaire à prévoir
			Session 2	2/3*EX2+ 1/3*TP TP session 1 conservée si TP≥10 Sinon, la note TP session 2 est calculée comme suit : TP2 = (CC TP + 2*exam2 TD-TP)/3	EX2=2h.	Tiers-temps supplémentaire à prévoir

PH11	M. BENYOUSSEF	5	Session 1	$\text{Sup}(\text{CC2}, (\text{CC1} + \text{CC2})/2)$	1h30	1/3 temps additionnel à prévoir dans la durée de l'examen
			Session 2	$\text{Sup}(\text{EX}, (\text{CC1} + \text{EX})/2)$	1h30	1/3 temps additionnel à prévoir dans la durée de l'examen

UE4.1 : Communiquer et construire son identité professionnelle (8 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Anglais (ANG1)	J. Caron-Boilly	3	Session 1	$(\text{CC1} + 2 \cdot \text{EX})/3$ CC1 = épreuve de contrôle de connaissances et de compétences (1h) EX = un devoir sur table (2h) qui portera sur l'ensemble des éléments étudiés pendant le semestre	EX = 2h00	Tiers Temps supplémentaire à prévoir au planning
			Session 2	$\text{Sup}(\text{note de session 1} ; (\text{note de session 1} + 2 \cdot \text{EX2})/3)$ La note de session 1 est conservée en 2 ^e session.	EX2 = 1h30	Tiers Temps supplémentaire à prévoir au planning
Projet Personnel Encadré (PPE/CNum1/TEDS 4.1))	PPE : B. Casier CNum1 : N. Chetcuti-Sperandio TEDS 4.1 MH Chambrier	5	Session 1	CC1 moyenne des interrogations écrites et orales		
			Session 2	CC2 avec CC2 calculé selon une formule tenant compte soit de PPE/TEDS session 2, soit d'une moyenne pondérée PPE/TEDS session 2 et CNum1 session 1.	ORAL	

Semestre 2-Parcours Chimie

UE1.2 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (15 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Mathématiques (MATH2)	P. Ghienne	5	Session 1	Ci : contrôles sont devoirs sur table 1h Ex1 : examen 2h Max(Ex1 ; 0,25*C1+0,25*C2+0,5*Ex1)	2h	1/3 temps suppl à prévoir dans salle attenante
			Session 2	Ci : notes précédentes conservées Ex2 : examen 2h (rattrapage) Max(Ex2 ; Ex1 ; 0,25*C1+0,25*C2+0,5*Ex1 ; 0,25*C1+0,25*C2+0,5*Ex2)	2h	1/3 temps suppl à prévoir dans salle attenante
Chimie Générale (CG21)	MH Chambrier	5	Session 1	Modalité d'évaluation CC1 constitué de devoirs ou interrogations sur table CC2= un devoir sur table de 2h00 TP constitué de comptes-rendus de séances. Formule de calcul : 0,3*CC1+0,5*CC2+0,2*TP	CC2 :2h	1/3-temps supplémentaire à prévoir
			Session 2	Formule de calcul : 0,8* EX+0,2*TP TP reporté	EX : 2h	1/3-temps supplémentaire à prévoir
Chimie Organique (CO22)	F. Hapiot	5	Session 1	0,3*CC1+0,5*CC2+0,2*TP	CC2 1h30	1/3-temps supplémentaire à prévoir
			Session 2	0,8*EX+0,2*TP ; TP reporté	EX 1h30	1/3 temps supplémentaire à prévoir

UE2.2 : Mener une démarche expérimentale (12 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou
------------------------------	--------------------	------	---------	---	---	---

						Réduction % épreuve
Projet Scientifique Accompagné (PSA (SAE))	S. Noël	2	Session 1	0.6*CC1+0.4*CC2 CC1 correspond au travail fourni CC2 correspond à la soutenance		
			Session 2	Soutenance de 20 minutes par binôme	ORAL	
PH21	D. Hector	5	Session 1	0,75*sup(EX1,(CC+EX1)/2)+0,25*TP EX1 durée 2h	2h	1/3 temps suppl à prévoir si dans salle attenante
			Session 2	0,75*sup(EX1,(CC+EX1)/2,EX2,(CC+EX2)/2)+0,25*TP EX2 durée 2h - TP reporté	2h	1/3 temps suppl à prévoir si dans salle attenante
PH22	D. Hector	5	Session 1	0,75*sup(EX1,(CC+EX1)/2)+0,25*TP EX1 durée 2h	2h	1/3 temps suppl à prévoir si dans salle attenante
			Session 2	0,75*sup(EX1,(CC+EX1)/2,EX2,(CC+EX2)/2)+0,25*TP EX2 durée 2h - TP reporté	2h	1/3 temps suppl à prévoir si dans salle attenante
Structure et propriétés des biomolécules (BBM1)	C. Mysiorek	5	Session 1	0,10 * PA + 0,45 * CC1 + 0,45 * CC2 PA Participation aux activités, CC1 et CC2, devoirs sur table de 1H30 portant sur les cours et les TD	CC1=1h CC2= 1h	1/3 temps supplémentaire à prévoir
			Session 2	0,10 * PA + 0,90 * EX La note PA est conservée entre les 2 sessions EX devoir sur table portant sur les cours et les TD	EX= 2h	1/3 supplémentaire à prévoir
Anatomophysiologie humaine : fonctions de nutrition (BPH1)	P. Candela	5	Session 1	(CC1)/3 + 2*(CC2)/3 CC1 est constitué de la moyenne des évaluations continues réalisées en séances de Travaux Pratiques CC2 est constitué d'un devoir sur table sur le cours et sur les TD et TP	CC2= 2h	1/3 temps supplémentaire à prévoir
			Session 2	CC1/3 + 2*EX/3 La note CC1 est conservée entre les 2 sessions	EX= 2h (+ Tiers temps supplémentaire à prévoir)	1/3 temps supplémentaire à prévoir

UE4.2 : Communiquer et construire son identité professionnelle (3 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Anglais (ANG2)	J. Caron-Boilly	3	Session 1	$(CC + 2*EX)/3$ CC = épreuve de contrôle de connaissances et de compétences (1h) EX = un devoir sur table qui portera sur l'ensemble des éléments étudiés pendant le semestre	EX = 2h00	Tiers Temps supplémentaire à prévoir au planning
			Session 2	Sup(note de session 1 ; (note de session 1 + $2*EX2)/3$) La note de session 1 est conservée en 2 ^e session.	EX2 = 1h30	Tiers Temps supplémentaire à prévoir au planning

Semestre 3 Parcours Chimie

Nom de l'élément constitutif	responsable de l'EC	ECTS	Session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) épreuve(s)	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
UE1.3 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (19 ECTS)						
MATH3	D. Roussel	4,5	1	CC : contrôle continu EX1 : Examen durée 3h Max [EX1, (CC+2EX1)/3]	3h	1/3 temps supplémentaire
			2	CC conservée pour session 2. Ex2 : Examen durée 3h Max [Ex2, (CC+2Ex2)/3, EX1, (CC+2EX1)/3]	3h	
CG31	A. Sayede	5	1	CC1 partie Desfeux CC2 partie Sayede TP comptes rendus de TP 0,8 (CC1+CC2) /2+0,2TP	CC1 : 1h30 CC2 : 1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	0,8EX+0,2TP TP conservé à la 2ème session	EX : 2h	
CG32	P. Boizumault Partie Binaires C. Mathieu Partie Matériaux	5	1	0,76*CC1+0,24*CC2 CC1 : Diagrammes binaires- Cristallochimie avec CC1 moyenne pondérée des notes obtenues aux évaluations. CC2 : Matériaux	CC1 : 2h CC2 : 1h30	?
			2	0,76*CC1+0,24*CC2. CC1 ou CC2 conservée si ≥10	CC1 : 2h CC2 : 1h30	
CO33	S. Tilloy	4,5	1	0,9*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,1*TP	Ex : 1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	0,9*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,1*TP CC et TP conservés	Ex : 1h30	
UE2.3 : Mener une démarche expérimentale (4 ECTS)						



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

CE34	N. Thouvenot S. Saitzek	4	1	0,4*EX+0,6*TP	Ex : 1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	0,4*EX+0,6*TP TP conservé	Ex : 1h30	
UE4.3 : Communiquer et construire son identité professionnelle (7 ECTS)						
ANG3	J. Caron-Boilly	3	1	(CC1 + 2*EX1)/3 CC1 = devoir sur table en milieu de semestre EX = épreuve terminale portant sur l'ensemble du programme du semestre.	CC1 = 1h00 EX1 = 1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	Note de session 1 conservée pour la session 2. Sup((session 1);(note de session 1+2*EX2)/3))	EX2 = 1h30	1/3 temps supplémentaire
UCPP/CNum2 /TEDS 4.3 (SAE)	UCPP : S. Noel CNum2 : N. Chetcuti-Sperandio TEDS 4.3 MH Chambrier	4	1	CC1		
			2	CC2 calculé selon une formule tenant compte soit de UCPP 2, soit d'une moyenne pondérée UCPP 2,CNum2 1 et TEDS 4.3.	ORAL	1/3 supplémentaire

Semestre 4 Parcours Chimie

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable de l'EC	ECTS	Session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap
						1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
UE1.4 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (18 ECTS)						
CG41	D. Dell'Angello	6	1	sup (EX,(CC+EX)/2)	CC : 2h EX : 2h30	1/3 temps supplémentaire
			2	sup (EX,(CC+EX)/2)	EX : 2h30	
CG42	S. Saitzek	4	1	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP	CC 2h: Ex: 2h	1/3 temps supplémentaire
			2	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP TP conservé à la 2 et CC reporté	Ex: 2h	
CG43	N. Thouvenot	3	1	0,8*((CC1+CC2)/2)+0,2TP CC1: contrôle de cinétique CC2: contrôle sur les forces intermoléculaires pendant la session d'examen	CC1 : 1h 45 min (CC2)	1/3 temps supplémentaire
			2	0,8EX +0,2 TP (TP conservé à la session2 durée de EX: 1h45 EX portant sur la cinétique et les forces intermoléculaires	1h45 (EX)	
CO44	S. Tilloy	5	1	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP	Ex : 1h30	1/3 temps supplém entaire
			2	0,8*sup(EX, (CC+EX)/2)+0,2*TP CC et TP conservés -	Ex : 1h30	
UE2.4 : Mener une démarche expérimentale (5 ECTS)						
QNSL 1	C. Mathieu	1	1	CC1	/	
			2	CC2	1h	
QNSL2 (option 1)	S. Manuel	4	1	CC1	/	1/3 temps supplémentaire

			2	CC2	1h30	1/3 temps supplémentaire
CRPE 4 Langue Française (option 2)	J. G. Egginger	4	1	2/3EX + 1/3 CC	2h	1/3 Temps supplémentaire
			2	2/3 + 1/2CC	2h	1/3 Temps supplémentaire

UE3.4 : Caractériser un système chimique (4 ECTS)

CE45	H. Bricout	4	1	EX : 3h (orga et géné) TP=[moy(TPs-orga)+ moy(TPs-géné)]/2 note = 0,6 EX + 0,4 TP	3h	1/3 temps supplémentaire
			2	EX : 3h (orga et géné) 0,6 EX + 0,4 TP avec TP conservé	3h	

UE4.4 : Communiquer et construire son identité professionnelle (3 ECTS)

ANG4	J. Caron-Boilly	3	1	(CC1 + 2*EX1)/3 CC1 = devoir sur table en milieu de semestre EX = épreuve terminale portant sur l'ensemble du programme du semestre.	CC1 = 1h00 EX1 = 1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	Note de session 1 conservée pour la session 2. Sup((session 1);(note de session 1+2*EX2)/3))	EX2 = 1h30	1/3 temps supplémentaire

Semestre 5 – Parcours Chimie

UE1.5 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (22 ECTS)						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction % épreuve
CG5-1	B. Léger	4,5	1	$0,8 \cdot \sup(CC2, (CC1+CC2)/2) + 0,2 \cdot TP$ CC1 = $0,8 \cdot DS + 0,2 \cdot \text{Colles avec}$ Colles = $(\text{Colle 1} + \text{Colle 2})/2$ Durée DS : 2h	CC2 : 3h	1/3 temps supplémentaire
			2	$0,8 \cdot \sup(EX, (CC1+EX)/2) + 0,2 \cdot TP$ TP et CC1 conservés à la 2	EX : 3h	1/3 temps supplémentaire
CG5-2	R. Desfeux	4,5	1	$0,8 \cdot \sup(CC2, (CC1+CC2)/2) + 0,2 \cdot TP$	CC1 : 1h30 CC2 : 2h30	CC1 : Réduction % épreuve CC2 : 1/3 temps supplémentaire
			2	$0,8 \cdot \sup(EX, (CC1+EX)/2) + 0,2 \cdot TP$ TP et CC1 conservés à la 2	Ex : 2h30	EX : 1/3 temps supplémentaire
C05-4	E. Monflier	4,5	1	$0,8 \cdot CC + 0,2 \cdot TP$	3h	Réduction % épreuve
			2	$0,8 \cdot EX + 0,2 \cdot TP$ TP conservé à la 2	3h	Réduction % épreuve

CO5-5	S. Tilloy	4	1	CC	3h	1/3 temps supplémentaire
			2	EX	3h	1/3 temps supplémentaire
CA-IN	A. Ferri S. Saitzek	4,5	1	0,4*CC1 + 0,4*CC2 + 0,2*TP CC1 (Partie de S. Saitzek) CC2 (Partie de A. Ferri)	2h (CC1 : 1h CC2 : 1h)	1/3 temps supplémentaire
			2	0,4*EX1 + 0,4*EX2 + 0,2*TP TP conservé à la session 2 CC1 ou CC2 conservé si ≥ 10 (Dans ce cas, CC1=EX1 ou CC2=EX2)	2h (EX1 : 1h EX2 : 1h)	1/3 temps supplémentaire

**UE2.5 : Mener une démarche expérimentale
(1 ECTS)**

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction % épreuve
Saé-TEDS	F. Hapiot	1	1	CC	30 min	1/3 temps supplémentaire
			2	EX	30 min	1/3 temps supplémentaire

**UE3.5 : Caractériser un système chimique
(4 ECTS)**

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap
------------------------------	--------------------	------	---------	---	---	---

						1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
CA-OR	H. Bricout	3	1	0,8*CC + 0,2*TP	1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	0,8*EX + 0,2*TP TP conservé à la session2	1h30	1/3 temps supplémentaire
MCT (option 1)	B. Casier	1	1	0,5*CC1 + 0,5*CC2 (La 1ère Session consiste en une moyenne pondérée d'un CC et d'un examen final. Ce qui permet d'évaluer de façon homogène l'intégralité du programme abordé.)	CC2 : 2h	1/3 temps supplémentaire
			2	EX (La seconde session consiste en un examen unique qui remplace la note de la première session)	2h	1/3 temps supplémentaire
CRPE 5.3 Culture Littéraire (option 2)	J. G. EGGIINGER	1	1	2/4EX + 1/4CC1 + ¼ CC2	2h	1/3 temps supplémentaire
			2	2/4EX + 1/4CC1 + ¼ CC2	2h	1/3 temps supplémentaire

UE4.5 : Communiquer et construire son identité professionnelle (3 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
ANG5	C. Brion	3	1	CC Contrôle Continu (CC) : moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations dans quatre compétences linguistiques majeures : interaction orale, expression orale, compréhension orale et compréhension écrite.		1/3 temps supplémentaire

		2	SUP(EX;CC)	1H30	1/3 temps supplémentaire
--	--	---	------------	------	--------------------------

Semestre 6 – Parcours Chimie

UE1.6 : Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques (20,5 ECTS)						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction % épreuve
CG6-1	S. Noel	4,5	1	$0,8 * \sup(CC2, (CC1+CC2)/2) + 0,2 * TP$	2h30	1/3 temps supplémentaire
			2	$0,8 * \sup(EX, (CC1+EX)/2) + 0,2 * TP$ TP et CC1 conservés à la 2	2h30	1/3 temps supplémentaire
CG6-2	C. Mathieu	4,5	1	$\sup(CC2, (CC1+CC2)/2)$	2h30	CC2 1/3 temps supplémentaire CC1 Réduction % épreuve
			2	$\sup(EX, (CC1+EX)/2)$ CC1 conservé à la 2	2h30	EX 1/3 temps supplémentaire

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

CO6-3	E. Monflier	4,5	1	0,8*CC+0,2*TP	3 h	Réduction ¼ épreuve
			2	0,8*EX+0,2*TP TP conservé à la 2	3 h	Réduction ¼ épreuve
CG6-4	R. Desfeux	4,5	1	sup(CC2, (CC1+CC2)/2)	CC1 : interrogations et/ou devoirs écrits partie MHC + 1h30 partie RD CC2 (parties RD + MHC) : 2h30	CC1 : Réduction ¼ épreuve partie MHC et Réduction ¼ épreuve partie RD CC2 : 1/3 temps supplémentaire
			2	sup(EX, (CC1+EX)/2) CC1 conservé à la 2	EX (parties RD + MHC) : 2h30	EX : 1/3 temps supplémentaire
UE2.6 : Mener une démarche expérimentale (0,5 ECTS)						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
Saé	F. Hapiot	0,5	1	CC	Pas d'épreuve à planifier.	
			2	EX	30 min	1/3 temps supplémentaire
UE3.6 : Caractériser un système chimique (1 ECTS)						
Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en

					le planning des examens	situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
SAé	F. Hapiot	1	1	Note conditionnée à la participation et aux résultats obtenus au tournoi Spectro Fight Club.	Pas d'épreuve à planifier	
			2	EX	30 min	1/3 temps supplémentaire

UE4.6 : Communiquer et construire son identité professionnelle (8 ECTS)

Nom de l'élément constitutif	Nom du responsable	ECTS	session	Règle de calcul pour chaque Élément Constitutif	Durée(s) d'une ou des épreuves à planifier dans le planning des examens	Durée(s) des épreuves pour les étudiants en situation de handicap 1/3 temps supplémentaire ou Réduction ¼ épreuve
ANG6	C. Brion	3	1	CC Contrôle Continu (CC) : moyenne des notes obtenues aux diverses évaluations dans quatre compétences linguistiques majeures : interaction orale, expression orale, compréhension orale et compréhension écrite.		1/3 temps supplémentaire
			2	SUP(EX;CC)	1H30	1/3 temps supplémentaire
Stage	C. Mathieu	5	1	6 semaines de stage en Milieu Professionnel dans les domaines de la chimie CC1		1/3 temps supplémentaire
			2	CC2	ORAL	1/3 temps supplémentaire

Master Initiation Recherche (option 1)	S. Tilloy	2,5	1	CC	1h30	1/3 temps supplémentaire
			2	EX	1h30	1/3 temps supplémentaire
CRPE 4.6 Géométrie (option 2)	J. G. Egginger	2.5	1	2/3EX + 1/3CC	2h	1/3 temps supplémentaire
			2	2/3EX + 1/3CC	2h	1/3 temps supplémentaire